



Commune de ROMBIES-et-MARCHIPONT

COMPTE RENDU de la RÉUNION du CONSEIL MUNICIPAL du 18 juin 2015



TRAVAUX

➤ Le Conseil a entériné les préconisations de la Commission d'Appel d'offres pour les **travaux de rénovation et d'amélioration de l'acoustique** des salles communales en août.

Ont été retenues les entreprises :

- Louis LEGRAND de Saint-Amand pour le lot plâtrerie et menuiseries
- E.P.H. d'Hautmont pour les peintures et les revêtements
- INVENOR d'Aulny les Valenciennes pour le lot électricité

Le coût total des travaux du marché s'élève à 47 000 € HT, subventionnés à hauteur de 17 000 €.

➤ Profitant de ces travaux, les deux **portes d'entrée de la salle polyvalente**, très utilisées et défectueuses, vont être remplacées et renforcées (coût HT estimé : 6248 €) et les deux **portes de la Mairie** seront décapées et repeintes.

➤ L'entreprise Colas a engazonné le **chemin piétonnier communal** reliant le Domaine du Petit Val et la rue de l'Eglise. Merci de ne pas l'emprunter actuellement en attendant la pousse de l'herbe !

➤ Pour définir une position commune sur la **sécurité route de Marchipont**, aux abords de la rue du Faubourg et du Centre équestre, le Conseil propose une **réunion de concertation** avec les riverains et le Conseil Départemental du Nord le **lundi 6 juillet à 18 heures**.

ENVIRONNEMENT



❖ Le **jury des villages fleuris** passera dans notre commune ce **mercredi 24 juin**. La Municipalité remercie les Rombinois qui ont spontanément apporté leur concours aux côtés des membres de la Commission Environnement, pour rendre notre village encore plus attrayant et soutenir notre employé communal dans sa tâche. Avec l'espoir d'obtenir les éloges des jurés ! Jeunes ou moins jeunes, venez renforcer l'équipe des bénévoles ce **samedi 20 juin de 10 h à 12 h** ! *Rendez-vous à la Mairie à 10 h.*

❖ Le Conseil municipal a validé le **Plan Communal de Sauvegarde** qui définit les responsables et les actions à mener sur place en cas de

catastrophes importantes. Ce document officiel pourra être consulté en Mairie dès qu'il sera accepté par les autorités préfectorales.

URBANISME

♦ Pour faire suite à l'enquête réalisée auprès des propriétaires du **Domaine du Petit Val** et, même si 16 d'entre eux n'ont pas donné leur avis, le Conseil entérine la forte volonté de modifier la **règlement d'urbanisme** du lotissement (seuls 2 propriétaires sur 59 souhaitent garder le règlement d'origine) : dès la notification de cette décision à la D.D.T.M., c'est donc le règlement du **Plan d'Occupation des Sols** du reste de notre commune qui s'appliquera sur tout le territoire.

FINANCES

- Le Conseil a voté les **tarifs du C.L.S.H.** (garderie et cantine) et des **Temps d'Activités Périscolaires (T.A.P.)** applicables pour l'année scolaire 2015-2016 :

	Accueil inter-cantine (11 h 30 – 13 h 30)	Garderie périscolaire (7 h 30 – 8 h 30 ou 9 h le matin) (16 h 45 – 18 h 30 le soir) ou étude (16 h 45 – 17 h 00)	Garderie du mercredi de 12 h à 17h30
Familles imposables	4,40 €	1,25 € / heure	5,10 €
Familles non imposables	4,20 €	1,15 € / heure	4,10 €
Cas particuliers	3,00 €	1,05 € / heure	3,50 €

Comme les années précédentes, la Commune prend en charge les réductions de 0,10 € sur le tarif horaire de l'accueil inter-cantine, 0,25 € sur la garderie du mercredi et 0,10 € sur la garderie du matin et du soir, accordées aux familles selon le nombre d'enfants au foyer.

Pour information, l'accueil inter-cantine inclut les 2 heures de surveillance et de garderie mais aussi le repas.

Les tarifs horaires de la garderie périscolaire seront appliqués pour les 3 heures de T.A.P.

- En raison des possibilités ouvertes par la nouvelle réglementation sur les contrats aidés, le Conseil décide de prolonger le **contrat C.A.E.** de Marie-Andrée HEQUET jusqu'au 12 avril 2016. Quant au contrat C.A.E. de Claude PICARD, il sera prolongé de 9 mois, jusqu'en 25 mai 2016.
- Le Conseil entérine la nomination d'Agnès DOLET et de Guy HUART, délégués communautaires, à la Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges (CLETC) de Valenciennes Métropole.

CULTURE et LOISIRS

Les T.A.P. 2015-2016 (Temps d'activités Périscolaires)

Pour la nouvelle année scolaire, les élus proposent pendant **3 heures de nouvelles activités** qui répondent au souhait de qualité exprimé par les familles : de l'équitation, de la musique et des arts plastiques seront au programme à côté des activités ludiques traditionnelles.

Les familles devront décider et régler en Mairie avant la rentrée (et au plus tôt) si elles veulent que leurs enfants participent à ces T.A.P. pendant un demi-trimestre (environ 7 semaines). Le Conseil Municipal a souhaité que toutes les activités, soient au même tarif horaire que la garderie périscolaire.

Les propositions seront prochainement soumises au Conseil d'Ecole et **les décisions présentées aux parents le lundi 29 juin à 18 heures à la salle polyvalente.** Les inscriptions pourront être prises ce jour-là.

★ Ce samedi 20 juin après-midi : **Kermesse de l'école** sur la Place de l'Ecole – La distribution des prix aura lieu vers 18 h.

★ Ce **dimanche 21 juin**, à partir de 16 h à la salle des Fêtes de VICQ, notre Harmonie Communale offrira une prestation pour la **Fête de la Musique**, en compagnie des Harmonies de Vicq et de Crespin.

★ Les **noces d'or** seront célébrées le **dimanche 28 juin** à 11 heures.

★ Le **dimanche 28 juin** à partir de 17 heures : **Gala de la Danse Moderne Rombinoise** sur la place de l'Ecole (danse moderne jazz, zumba, claquettes,...). Restauration sur place.

★ Le **Centre de Loisirs** municipal aura lieu du **6 au 31 juillet**. Encore quelques places... !

★ Réservez le **samedi 19 septembre** à partir de 9 heures : jour de la **Marche de Saint Jacques** (9 km) autour de Rombies-et- Marchipont avec pause musicale à l'église de Marchipont et repas convivial à 'La Table de Fred'.

Horaires d'été du secrétariat de la Mairie

Du 14 juillet au 30 août,
le secrétariat ne sera **ouvert que**
les lundis, mercredis et vendredis matin
et le mercredi après-midi.
Monsieur le Maire ne recevra que
sur rendez-vous.

Merci de votre compréhension.

*Vu par nous, Maire de Rombies-et-Marchipont,
pour être affiché et pour être diffusé auprès de
la population le 19 juin 2015.*

Le Maire,

Guy HUART

